



ENSEMBLE LE 17 JUIN

Sommaire

Le 17 juin, les salariés des entreprises privées et des établissements publics sont appelés à participer à une journée nationale d'action unitaire avec manifestations et arrêts de travail pour soutenir deux grandes revendications vis-à-vis du gouvernement et du patronat :

- la défense du système des retraites ;
- l'opposition au projet de déréglementation de la législation sur le temps de travail qui remet en cause les 35 heures.

Page 1

- Ensemble le 17 juin

Page 2

- Demande C.G.T./C.F.D.T. d'une table ronde sur la situation des Hôpitaux en Bretagne
- Réunion régionale du 18 juin : faire face à l'offensive sans précédent contre le système sanitaire breton

Page 3

- Déconstruction des navires en fin de vie : lettre ouverte au Préfet de Région, au Président du Conseil Régional et au Maire de Brest
- Agenda régional

Page 4

- La formation syndicale : tremplin pour l'action
- Réforme de la carte militaire
- Assises de l'agroalimentaire : 19 novembre à Pontivy
- Tour de France cycliste
- Défendre et renforcer le service public de santé
- Erratum

Garantir l'avenir des retraites fondées sur la solidarité entre les générations

L'allongement à 41 ans du nombre d'années de travail pour obtenir une retraite à taux plein est inacceptable. Avec une entrée plus tardive sur le marché du travail, des carrières précaires et des licenciements avant 60 ans, les réformes visent tout simplement à empêcher les salariés de bénéficier de retraites à taux plein et à diminuer le pouvoir d'achat des retraités.

Pour répondre véritablement au « vieillissement » de la population, garantir le pouvoir d'achat des retraités, il faut de nouveaux financements, mettant notamment à contribution les profits financiers.

Les quatre priorités de la CGT pour l'avenir des retraites :

- assurer une réelle possibilité de départ à la retraite à 60 ans et s'opposer à l'allongement de la durée de cotisation ;
- obtenir la possibilité de départs anticipés à la retraite pour tous les travaux pénibles ;
- garantir un niveau de retraite au moins égal à 75 % du salaire et égal au Smic pour les petites pensions ;

- indexer les retraites sur l'évolution moyenne des salaires afin d'éviter une paupérisation des retraités.

S'opposer à la déréglementation du temps de travail

Le gouvernement a annoncé son intention d'ajouter une deuxième partie au projet de loi reprenant la position commune, négociée entre les syndicats et le patronat, reconnaissant que la représentativité des syndicats doit reposer sur le vote des salariés dans les entreprises. Ce projet n'a rien à voir avec le besoin de démocratie sociale. Il vise à supprimer ou modifier près de 70 articles du code du travail concernant l'organisation du temps de travail dans les entreprises ! Cela aurait pour conséquence d'allonger la durée effective de travail de millions de salariés, de réduire le paiement des heures supplémentaires et d'accroître encore la flexibilité des horaires !

Travailler toujours plus, plus longtemps, pour ne rien gagner sinon une santé et une qualité de vie de plus en plus précarisées, ça suffit !

LES RASSEMBLEMENTS REGIONAUX

22	St Brieuc :	Place de la Liberté	10 H 30	56	Lorient :	Maison des Syndicats	10 H
	Lannion :	Parking de la Poste	11 H 30		Vannes :	La Poste	10 H
					Pontivy :	Sous Préfecture	10 H
29	Brest :	Place de la Liberté	11 H	35	Rennes :	Place de la Gare	11 H 30
	Quimper :	Place de la Résistance	11 H		St Malo :	Nouvelle gare	17 H 30
	Morlaix :	Place de la Mairie	11 H		Fougères :	Sous Préfecture	17 H 30
	Quimperlé :	Coat Ker	11 H		Redon :	Sous Préfecture	17 H
					Vitré :	CS 34335	17 H 30

12 juin 2008 - N° 341

Secrétariat et impression : 12, square Vercingétorix - CS 34335 - 35043 REN-



Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
A l'attention de Madame la Ministre
14 av Duquesne
75007 PARIS

Brest le 6 juin 2008

Situation des Hôpitaux en Bretagne Demande de table ronde

Madame la Ministre,

Le 17 mai, à l'occasion des manifestations pour le système sanitaire finistérien et par l'intermédiaire de la Préfecture du Finistère, nous vous avons adressé, ainsi qu'à Monsieur le Président de la République, un courrier pour vous faire part de notre préoccupation quant à l'avenir des Hôpitaux finistériens.

Nous vous affirmions notre volonté d'agir pour le maintien de services sur nos territoires de santé en revendiquant le droit de naître, de vivre et de se soigner au Pays ainsi que le droit à des services de qualité et de proximité répartis sur l'ensemble de la région.

Aujourd'hui, la multiplication d'annonces de restructurations sème le trouble et la consternation en Bretagne.

La fermeture de la chirurgie et de la maternité à CARHAIX ainsi que celle des urgences de nuit à CONCARNEAU, PONT-L'ABBE, voire DOUARNENEZ, le transfert des allogreffes Brestoises, le refus de publier le poste de chirurgien vacant au centre hospitalier de GUINGAMP, la fermeture d'un service d'hospitalisation complet de psychiatrie à REDON, la fermeture annoncée d'autres services (LANDERNEAU, PLOERMEL, VITRE...) ont contribué à augmenter l'exaspération des populations et des personnels concernés. Tout ceci valide d'autant plus notre démarche.

La situation actuelle amène nos deux organisations C.G.T. et C.F.D.T. bretonnes à vous demander de bien vouloir organiser de toute urgence une table ronde réunissant les différents acteurs.

Nous demandons :

Concernant Le centre hospitalier de CARHAIX, la suspension de l'arrêté de M.PERRIN, Directeur de l'ARH Bretagne.

La suspension de tous les projets de l'ARH qui remettent en cause le SROS N°3.

Une concertation sur l'offre de soins en Bretagne

Dans l'attente de votre réponse, recevez Madame la Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la C.G.T.
Christian PELTAIS

Pour la C.F.D.T.
Maryvonne GUIAVARC'H

Une offensive sans précédent contre le système sanitaire breton

Il n'échappe à personne qu'une offensive sans précédent a lieu contre le système sanitaire Breton. Le Comité Régional CGT Bretagne en lien avec la Fédération de la Santé a programmé une rencontre des Organisations et militants CGT de ce secteur afin de faire un point sur cette question. La rencontre se fera le mercredi 18 juin 2008, de 14 H à 17 H 30 à BREST, avec la participation de Nadine PRIGENT, Secrétaire Générale de la Fédération Cgt de Santé.

L'échange doit permettre d'examiner ensemble les points suivants :

- Que se passe-t-il actuellement autour du système sanitaire breton ?

- Quels enjeux pour les populations et les personnels concernés ?
- Quels sont les besoins et quelles propositions CGT ?
- Comment les faire vivre ?
- Comment gagner à une mobilisation efficace ?

L'importance du sujet nécessite que chaque Organisation remonte à l'UD 29, le nombre de participants. UD, UL, USD doivent contribuer à la participation d'un maximum de syndicats de Santé.

N'hésitez pas à prendre contact.



**Lettre ouverte à
Monsieur le Préfet de Région
Monsieur le Président du Conseil Régional
Monsieur le Maire de Brest**

La déconstruction de navires, une activité nouvelle, créatrice d'emplois

Le retour du Clemenceau à Brest, après un feuilleton tragi-comique en mai 2006, a suscité depuis une série de déclarations, de débats. Il est devenu un élément constitutif de l'image de la rade de Brest, ni plus ni moins choquante que les installations d'un port qui accueille des activités militaires, des activités commerciales et des activités de plaisance.

Derrière cette coque très symbolique, devenue Q790, il demeure une série d'interrogations qui aujourd'hui n'ont pas de réponse, si ce n'est que la déconstruction du Clemenceau aurait été décidée en catimini. Hormis la méthode que nous désapprouvons, cette annonce par la presse relance le débat sur la pertinence d'une filière de démantèlement des navires militaires et civils

Un marché très important se dessine. Ainsi selon la mission interministérielle de déconstruction des navires (MIDN), qui avait été constituée après le retour du Clemenceau en France, quelques 500 000 tonnes de navires devront être démantelées dans les 10 prochaines années.

Où en est-on aujourd'hui ?

Aucune initiative sérieuse dans le bassin brestois ou dans la Région Bretagne n'a été envisagée. Ni le patronat régional, ni les représentants de l'Etat, ni l'industriel DCNS, ni les collectivités locales, n'ont entamé la moindre démarche positionnant Brest dans un marché de portée mondiale.

Des industriels et des régions se sont déjà positionnés vis-à-vis de cette filière : c'est le cas de la région Aquitaine avec la création d'un centre de démantèlement de navire à Bassens (Gironde), Au Havre une entreprise de déconstruction est ouverte sur l'ancien site d'armement des Ateliers et Chantiers du Havre. La capacité serait de 70 000 tonnes par an.

Ces exemples sont les premiers de ce qui peut préfigurer le développement de la déconstruction des navires en fin de vie, porteuse d'emplois, d'activités portuaires, dans le respect de l'environnement et de la santé des salariés.

Nous pensons nécessaire d'engager rapidement des études qui allient construction, réparation et déconstruction à partir des sites existants. Cette complémentarité industrielle doit permettre un dynamisme économique et social.

La déconstruction ne commence pas au démantèlement du navire. Concernant les navires militaires, DCNS est responsable du début à la fin de la vie d'un navire. Brest sait construire et saurait déconstruire dans des conditions optimales. La Marine détient 70 coques retirées du service, qui rouillent au fond des rades et 80 navires de plus de 150T devront être désarmés d'ici 2017.

Nous sommes pour une responsabilisation des constructeurs, dès la conception des navires, qui permette d'assurer la déconstruction, jusqu'à l'élimination des déchets, en passant par une traçabilité des opérations effectuées tout au long de la vie du bateau

Il est temps maintenant d'agir volontairement sur ce dossier créateur d'emplois et symbolique d'actes concrets de développement durable.

Nous souhaitons que la Région s'inscrive dans une expérimentation pour la mise en place d'une filière de déconstruction de navires en fin de vie, civils et militaires, dans une dimension européenne, voire mondiale.

Brest et Lorient pourraient être partie prenante de cette filière multi sites.

La participation des salariés des secteurs industriels concernés, de leurs représentants, des population locales, à la définition de cette expérimentation serait un atout supplémentaire pour sa réussite. Il faut noter qu'en plus de représenter un volume d'emplois très important (le Clemenceau, c'est 100 emplois sur 3 ans). Le démantèlement d'un navire de moyen tonnage (100 T) représente entre 20 et 30 emplois par an. C'est un besoin de métiers qualifiés, voire hautement qualifiés.

La CGT est disponible pour une rencontre de l'ensemble des acteurs.

Christian PELTAIS
Secrétaire du Comité Régional C.G.T. Bretagne

18 juin	14 H à 17 H 30 14 H	Rencontre régionale des organisations et militants du secteur de la Santé Manifestation à Brest et Rennes sur la réforme de la carte militaire
25 juin	10 H à 16 H 09 H à 10 H	Collectif Egalité Femmes/Hommes Réunion téléphonique Sect. UD
30 juin	09 H à 16 H	Fédération des Services Publics Territoriaux à St Brieuc
01 juillet	14 H	Réunion dialogue social dans l'artisanat à Rennes
07 juillet	09 H à 13 H	Bureau du C.R.B. sur la politique financière, avec la Confédération
05 septembre		Comité Régional à Brest
09 et 10 septembre		Assemblée Générale de rentrée Cheminots à Sulfiac
11 septembre (date à confirmer)		Assemblée Générale de rentrée—UD 56
15 et 16 septembre		Assemblée Générale de rentrée—UD 35
16 septembre		Assemblée Générale de rentrée—U.D. 29
26 septembre		Forum sur les transports à Rennes
(Date à arrêter)		Assemblée Générale de rentrée—UD 22
19 novembre		Assises Agri à Pontivy

L'agenda
régional

L'agenda
régional

La formation syndicale Un tremplin pour l'action

Le Comité Régional du 23 mai, réuni à Rennes, fait sienne la réflexion confédérale sur la formation syndicale.

En effet, il est nécessaire d'avoir une visibilité et une connaissance des formations faites en « décentralisé » et à Courcelle.

Il s'agit de réaliser une évaluation politique de l'ensemble de notre offre de formation :

- de l'existant
- de nos besoins,
- des difficultés rencontrées,
- de que pourrait être Courcelle
- de l'évolution de notre politique de formation.

Dans cet objectif, un questionnaire a été rédigé afin d'avoir un bilan d'ici la fin de l'été.

Ce questionnaire se compose de plusieurs parties :

- Le plan de formation,
- Les syndiqués,
- Les élus et mandatés,
- Les responsables,
- Les moyens.

Pour la Région, Yann Daniel contactera les organisations concernées afin d'avoir une vue des besoins sur la Bretagne et cet état des lieux sera examiné lors du Bureau du C.R.B. du 5 septembre.

ERRATUM

Une « coquille » s'est glissée en page une du Rapid'Info N°340. A la deuxième ligne du 3^e paragraphe, il fallait évidemment lire « Malgré les 3 **milliards** d'euros prévus pour les travaux, le dossier breton reste encore le moins coûteux » (et non 3 millions !).

12 juin 2008—N° 341— Secrétaire

La réforme de la carte militaire

Le livre blanc sur la défense nationale a été présenté à huis clos aux parlementaires le 26 mai. Il passera le 11 juin au Conseil des Ministres et le Premier Ministre s'adressera au Parlement le 11 juillet.

Nous savons déjà qu'il y a **entre 36 000 et 42 000 emplois directs qui vont être supprimés d'ici 2015.**

59 villes vont perdre toute présence militaire ; le Nord-Est de la France serait le plus touché.

Un deuxième **volet « industriel » prévoit déjà 3 000 suppressions d'emplois à DCN** dans le cadre de la loi de programmation militaire 2009-2014.

Et, un troisième volet interviendra par la loi de programmation 2015-2020, qui portera sur l'externalisation, avec toutes les conséquences sur la sous-traitance.

Selon le Ministère de la Défense, un emploi direct correspond à 3,8 emplois induits (industriels ?).

L'industrie de la défense, c'est 2 millions de salariés dans 10 à 11 000 entreprises dont de nombreuses PME/PMI. **Le coût social sera très lourd.**

La Fédération des Travailleurs de l'Etat propose d'organiser deux rassemblements le 18 juin l'un à Rennes et l'autre à Brest

Assises de l'agroalimentaire 19 novembre à Pontivy

Dans le cadre de la préparation de ces assises :

- Un « 4 pages » est en cours de réalisation :
 - * sur la réalité de la filière,
 - * ses atouts pour le développement de l'activité économique et de l'emploi en Bretagne
 - * et sur l'analyse et propositions C.G.T.

Un questionnement permettra aux organisations professionnelles et territoriales de travailler sur la réalité de notre outil C.G.T. et les forces syndicales dans la filière.

Tour de France cycliste

100 000 personnes attendues à Brest le 4 juillet.

Une expression :

- * sur les atouts de la Bretagne
- * sur les moyens nécessaires pour naître, vivre, travailler et vieillir dignement,

sera distribuée et utilisable par les organisations au-delà du Tour.